



**Règles d'usage des moyens informatiques  
mis à disposition des élèves au sein du collège**

*Tout élève est amené à utiliser les ordinateurs mis à disposition au sein du collège  
(au CDI, dans les salles de cours.....)  
L'accès à ce matériel se fait sous la responsabilité du Principal.*

Tous les élèves utilisateurs s'engagent à respecter :

- Les règles d'utilisation du matériel informatique définies au sein du collège
- La législation en vigueur

**Accès aux ressources informatiques**

Le collège met à disposition des élèves inscrits dans l'établissement des ressources informatiques. Les élèves sont aidés, conseillés et guidés dans l'utilisation des ordinateurs, leur utilisation d'internet de réseaux numériques.

<u>DROITS</u>	<u>OBLIGATIONS</u>
Chaque élève se voit attribuer un compte individuel ou collectif (nom d'utilisateur et mot de passe) qui lui permette de se connecter au réseau pédagogique.	<p>Les élèves s'engagent à</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne pas divulguer leurs mots de passe à d'autres utilisateurs : chacun reste responsable de l'utilisation faite à l'aide de son code utilisateur.</li> <li>• Ne pas utiliser un autre code utilisateur.</li> </ul>
Chaque élève peut accéder aux ressources informatiques du collège pour réaliser des activités pédagogiques ou mener des recherches d'informations à but scolaire.	<p>Les élèves s'engagent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accéder aux ressources informatiques à des fins pédagogiques ou scolaires.</li> <li>• Demander l'autorisation au(x) professeur(s) ou responsable pour toute autre activité (utilisation des groupes de discussion « chats » et « forum » ; téléchargement de logiciels ou documents).</li> </ul>

Chaque individu a droit au respect de sa vie privée (sa vie, son image...). Il doit lui-même respecter l'ordre public.

## Respect de la législation

<u><b>DROITS</b></u>	<u><b>OBLIGATIONS</b></u>
Chaque élève peut accéder aux ressources informatiques du collège pour réaliser des activités pédagogiques ou mener des recherches d'informations à but scolaire.	Les élèves s'engagent à <ul style="list-style-type: none"><li>• Prendre soin du matériel</li><li>• Respecter les règles d'usage des matériels informatiques précisées par les enseignants</li><li>• Effectuer des activités accaparant les ressources informatiques et pénalisant la communauté (impression de gros documents, stockage de gros fichiers...).</li></ul>
Les informations de chaque élève seront protégées.	Les élèves s'engagent à : <ul style="list-style-type: none"><li>• Respecter les règles de sécurité</li><li>• Ne pas introduire, modifier, altérer, supprimer ou copier des informations ne lui appartenant pas.</li><li>• Ne pas accéder à des informations appartenant à un autre utilisateur sans autorisation.</li><li>• Informer son professeur ou un responsable informatique pour toute anomalie constatée.</li></ul>

Les ressources informatiques sont mises à disposition de l'ensemble des élèves. Chacun doit respecter le matériel mis à sa disposition, et ne pas nuire à la bonne utilisation du réseau.

## Respect des règles de déontologie informatique

<u><b>DROITS</b></u>	<u><b>OBLIGATIONS</b></u>
Il sera demandé à l'élève, ayant réalisé des productions, son autorisation pour pouvoir les reproduire ou les publier.	Les élèves s'engagent à respecter la propriété intellectuelle en : <ul style="list-style-type: none"><li>• Ne faisant pas de copie de logiciels non autorisées par la loi (seules les copies de sauvegarde sont autorisées).</li><li>• N'utilisant pas de copies illégales</li><li>• Ne publiant pas des productions sans autorisation préalable de leur (s) auteur (s).</li></ul>

Chaque auteur possède sur les œuvres créées, un droit de propriété intellectuelle. Son autorisation est obligatoire pour reproduire sa production (son, image, texte...).

<u><b>DROITS</b></u>	<u><b>OBLIGATIONS</b></u>
Chaque élève peut demander à ce que sa vie privée soit respectée.	Les élèves s'engagent lors d'échange de courriels ou de publications sur le web à : <ul style="list-style-type: none"><li>• Ne pas harceler ou porter atteinte à la dignité humaine d'un autre utilisateur notamment par l'intermédiaire de messages, textes ou images provocants.</li><li>• Ne pas diffuser des informations injurieuses diffamatoires ou pouvant porter atteinte à la vie privée ou aux droits et à l'image d'autrui.</li><li>• Ne pas publier des photos sans l'autorisation des personnes représentées.</li></ul>
	Les élèves doivent respecter l'ordre public, il s'engagent à ne pas : <ul style="list-style-type: none"><li>• Diffuser des informations faisant l'apologie du racisme, de l'antisémitisme, de la pornographie de la pédophilie et de la xénophobie.</li><li>• Consulter des sites à caractère xénophobe, raciste, pédophile ou pornographique.</li></ul>

Toute correspondance privée bénéficie d'une protection : le secret de la correspondance.

<u><b>DROITS</b></u>	<u><b>OBLIGATIONS</b></u>
La correspondance privée de chaque élève est confidentielle.	Les élèves s'engagent à : <ul style="list-style-type: none"><li>• Respecter le secret de correspondance de ses camarades.</li><li>• Utiliser la messagerie électronique selon les conditions fixées par les enseignants.</li></ul>

Porter dans le cadre ci-dessous, la mention manuscrite  
« *Vu et pris connaissance* »

Compléter les rubriques, dater et signer le document.

Classe :  Nom :  Nom de l'élève: si différent  Prénom :  Date :	Nom : ROMERO  Prénom : Véronique  Qualité : Principal
--	---